Cinquante deuxième année. - N ° 99 A Samedi 26 et dimanche 27 mai 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 796

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

507 439 776 RCS Strasbourg.
STRUB BOIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1079000 EUR.
Adresse : rue Jean Prêcheur, 67120 Duppigheim.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion ou de scission nationale art. R.236-2 du code de commerce Pour la société absorbante ou société bénéficiaire de la scission : Dénomination sociale suivie, le cas échéant de son sigle STRUB SA Forme SA Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté Rue Jean Prêcheur 67120 DUPPIGHEIM Montant du capital 1 920 000 € RCS RCS STRASBOURG 348 741 596 Pour la société absorbée ou société scindée : Dénomination sociale suivie, le cas échéant de son sigle STRUB BOIS Forme SAS Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté Rue Jean Prêcheur 67120 DUPPIGHEIM Montant du capital 1 079 000 € RCS RCS STRASBOURG 507 439 776 L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : L'actif et le passif de la société STRUB BOIS, estimés à leurs valeurs comptables conformément au règlement n°2017-01 de l'Autorité des normes comptables, modifiant le titre VII du PCG relatif à la comptabilisation et l'évaluation des opérations de fusion, s'élèvent à : Actif : 2 443 810,42 € Passif : 861 167,44 € Soit un actif net à transmettre de 1 582 642,98 €. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Le rapport d'échange s'établit à 1 action de la société STRUB SA pour 10 actions de la société STRUB BOIS. Dès lors, la société STRUB SA devra créer 5 195 actions nouvelles de 16 € de valeur nominale chacune, et procéder à une augmentation de son capital de 83 120 €, en rémunération de l'apport-fusion consenti par la société STRUB BOIS. Conformément à la loi, les 2 000 actions de la société absorbée détenues par la société absorbante ne participeront pas à l'échange, qui ne portera donc que sur 51 950 actions de la société absorbée. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante : Le montant prévu de la prime de fusion s'élève à 1 459 522,98 €. La date du projet commun de fusion ou de scission : 14 mai 2018. Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Société Date du dépôt Lieu du RCS Absorbante STRUB SA 15 mai 2018 STRASBOURG Absorbée STRUB BOIS 15 mai 2018 STRASBOURG.